



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE COLOMBE LES VESOUL
du 30 octobre 2020**

Absents excusés : Sandrine SCHWOERER (a donné procuration à M-Alyette JACQUES), Yvan PATRIKIEFF

Secrétaire de séance : M-Alyette JACQUES

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est adopté à l'unanimité.

1 : Désignation d'une nouvelle voie

M. le Maire expose qu'il est nécessaire de nommer la voie nouvellement créée au sein du lotissement « Champ le Roy ». Il est proposé « Impasse des Longs Champs ».

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 10

2° Renouvellement de la taxe d'aménagement

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la taxe d'aménagement comporte une part communale et une part départementale. Le taux de la part communale peut varier de 1 à 5 %.

Il est proposé de renouveler la taxe d'aménagement et d'exonérer, en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme, les abris de jardin soumis à déclaration préalable (inférieurs à 20 m²).

2 propositions : augmenter le taux à 5%

Vote : Contre : 8
 Abstention : 0
 Pour : 2

Ou maintenir le taux à 4%

Vote : Contre : 2
 Abstention : 0
 Pour : 8

3° Création d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe

M. le Maire précise qu'il est nécessaire de créer un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe pour une durée hebdomadaire de 17h30 afin d'assurer les fonctions de secrétaire de mairie.

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 10

4° Contrat avec l'Agence de l'Eau et la Communauté de Communes du Triangle Vert

M. le Maire expose que dans le cadre de la nouvelle politique d'aide de l'Agence de l'eau, les communes ne sont pas prioritaires si elles déposent des dossiers de manière individuelle. L'échelon intercommunal est privilégié afin de regrouper les demandes d'aides.

Il est proposé de signer un contrat entre l'Agence de l'Eau, la Communauté de Communes du Triangle Vert, les communes et les syndicats porteurs de projets touchant à l'eau potable et/ou l'assainissement collectif.

Les communes et/ou les syndicats signataires de ce contrat seront prioritaires quant aux aides apportées par l'Agence de l'Eau (avec un Taux Total maximum de Subvention porté à 70%).

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 10

5° Désignation d'un référent « numérique »

M. le Maire informe qu'il est souhaitable de désigner un référent « numérique » au sein du Conseil municipal afin que la commune développe, durant ce mandat, les usages du numérique (site Campagnol, Panneau Pocket ...).

Candidat : Michel ARDRY

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 10

6° Désignation d'un référent « santé » ou COVID 19

M. le Maire informe qu'il convient de désigner un référent « Santé ou Covid 19 » au sein du Conseil municipal. Il s'agira d'informer régulièrement les responsables d'associations sur les règles en vigueur, les habitants du village, de veiller aux besoins des personnes âgées ou isolées... Cette action pourra se faire en concertation avec l'école, les pompiers ...

Candidat : Michel FLORENTIN

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 10

7° ONF – Vente de bois – Année 2021

Il est proposé de marquer les grumes de la parcelle 1 (9ha96), dans l'objectif de les vendre en lot en sus de celles de la parcelle 2 non vendues en 2020. Les têtes seront ensuite proposées à l'affouage.

Hélène DESPRES ne prend pas part au vote.

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 9

8° Questions diverses

Les points suivants sont abordés :

- Cérémonie du 11 novembre : interdiction d'organiser une manifestation publique. Le Maire et les adjoints déposeront une gerbe de fleurs en présence d'un représentant des Anciens Combattants
- Hommage solennel à Samuel PATY le jour de la rentrée
- Campagne de stérilisation des chats errants reportée début 2021 en l'absence de crédits réservés de notre partenaire financier (Fondation 30 millions d'amis)

- Repas des anciens annulé – le comité d'action sociale a proposé de distribuer un colis à tous les invités
- Budget 2020 – investissement : acquisition d'un aspirateur à feuilles (3,5 k€ TTC)
- Décorations de Noël : samedi 05 décembre à 9h30
- Syndicat de l'eau : suite à la baisse de production des sources et à l'augmentation des achats d'eau à Vesoul, un avenant sera signé avec Gaz et Eaux afin d'intégrer le coût supplémentaire. L'impact sera de 13 centimes /m³
- Confinement : communication à la population (appui aux personnes isolées...)
- Information sur des projets de parc photovoltaïque
- Compte-rendu du dernier conseil d'école
- Point sur les travaux de l'église

La séance est levée à 22h00.